



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180712-22

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 6 juillet 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2018 à 18h30, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Beatrice ADAMY à Jacques COUDOUR
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE

Conseiller.e.s absent.e.s : Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Serge PERCHE, Paul PERRIN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Paul SABATIER

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET, Mireille BASSET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

50

**PROJET PISCINE INTERCOMMUNALE : SOLLICITATION D'UNE
SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME DANS LE CADRE D'UN
« DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LE MONTAGE DE CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE »**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Dans le cadre du projet de construction de la piscine intercommunale, la Communauté de Communes a souhaité solliciter l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), afin de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'élaboration de Contrats de Performances Energétiques.

En effet, l'avancée des travaux du Comité de Pilotage permet à ce jour d'établir les constats suivants :

- la Communauté de Communes aspire à se doter d'un équipement répondant à de nombreuses normes HQE (Haute Qualité Environnementale)
- Au regard de la nature de l'équipement, des modalités de construction, de gestion et d'exploitation envisagées, le Bureau Communautaire a opté pour un Marché Global de Performance.

Dans la perspective de s'attacher les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, un cahier des charges a été élaboré et ce document donne une place prépondérante aux aspects énergétiques et environnementaux du Projet.

Il conviendrait d'assortir ce Marché Global de Performance à un Contrat de performance Energétique.

L'ADEME propose un « Dispositif de soutien à l'AMO pour le montage de CPE en Auvergne-Rhône-Alpes ». Au regard de son projet, la Communauté de Communes pourrait bénéficier de cet accompagnement.

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

	Montant en €
AIDES PUBLIQUES (1) :	
ADEME :	30 000
FEDER :	
AUTRES (préciser) :	
AUTRES AIDES :	
AUTRES FINANCEMENTS :	
EMPRUNTS (préciser taux et durée) :	
CREDIT BAIL :	
FONDS PROPRES : TDM	57 900
AUTRES :	
TOTAL	87 900

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention auprès de l'ADEME et à signer tous documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 50	Conseillers présents : 45	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50	Pour : 50	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

AR PREFECTURE

063-200070712-20180712-20180712_22-DE
Regu le 23/07/2018